

FICHE DE PRESENTATION – TROPHEE D'INTERET GENERAL#

Porteur de la réalisation

Syndicat mixte du contrat de rivière Woigot

Ville, département

Briey (54)

Intitulé de l'action

Le syndicat et le plan d'eau redevenu rivière

Message essentiel

Créé dans les années 70, le plan d'eau de la Sangsue était très envasé et la présence de barrages empêchait le passage des poissons. Le syndicat lui a redonné un visage naturel en y créant une rivière et des zones humides et en aménageant les barrages existants. La nature dans la ville !

Détail de l'action



Crédit photo : AERMN. Leblanc

Le syndicat, créé en 1987, fédère 13 communes. Parmi ses compétences figure l'aménagement du lit et des berges du Woigot et de ses affluents. C'est dans ce cadre que le syndicat a mené l'opération de requalification et de renaturation du plan d'eau de la Sangsue. Celui-ci se trouvait en barrage direct avec le Woigot, souffrait d'un important envasement et constituait un obstacle majeur à la continuité écologique et sédimentaire du cours d'eau.

Quatre années ont été consacrées aux études permettant de mûrir ce projet qui est passé d'un simple objectif technique contre l'envasement (85 000 m³ de sédiments réutilisés pour le terrassement), à une nouvelle conception d'ensemble intégrant les problématiques hydraulique et d'inondation, écologique, paysagère et d'amélioration du cadre de vie, de loisir et de déplacement pour les riverains et autres visiteurs occasionnels.

Les travaux réalisés pendant 2 ans ont permis de redessiner le Woigot en aval, d'y créer des zones humides, de supprimer un seuil, de supprimer le barrage qui retenait le plan d'eau, de créer un nouveau lit pour le Woigot et de recréer le plan d'eau en dérivation du cours d'eau...

Un soin particulier a été apporté à l'information autour de ce projet d'envergure, qui se situe en pleine ville, pour faire adhérer riverains et usagers. Différents canaux d'information ont été mobilisés tout au long de la démarche : site internet dédié, panneaux pédagogiques sur site, visites de chantiers, exposition photos, dossier de presse, plaquettes...

Les travaux terminés il y a tout juste 1 an ne permettent pas un recul suffisant. Un suivi a été mis en place pour évaluer les gains en termes de qualité biologique, physico-chimique et physique. Néanmoins sur les secteurs reméandrés une diversification des habitats est déjà observée. #

#